



A.P.P.E.L.

Action Permanente de Prévention des
Expulsions Locatives

Les partenaires du dispositif APPEL (Alpil, Cllaj, Avdl, Caf de Lyon et Barreau de Lyon) ainsi que les Tribunaux d'Instance de Lyon et de Villeurbanne vous invitent à participer à une

RENCONTRE-DÉBAT
Rapport APPEL 2009
Les évolutions législatives et réglementaires .

Vendredi 28 mai de 15h00 à 17h00

Tribunal de Lyon
67 rue Servient 69003 Lyon
Salle A (rez de chaussée)

1. Accueil des participants
2. Présentation -bilan 2009 des permanences APPEL tenues au tribunal de Lyon et de Villeurbanne. A. GACHET, Alpil
3. Fonctionnement d'une permanence Appel par chaque acteur du dispositif
Pour le Barreau Maitre Nathalie PEQUIGNOT
Pour la CAF de Lyon : Madame Bernadette LAFOND, responsable adjointe au département de l'Action Sociale
Pour les associations d'insertion par le logement : Adeline FIRMIN, Alpil
4. Contexte législatif actuel et enjeux nationaux sur la prévention des expulsions locatives:
Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE. Déléguée générale adjointe , représentant
Monsieur RÉGNIER, Préfet délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées"
5. Le contexte dans le département du Rhône: Monsieur Gilles MAY-CARLE, Directeur Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône représenté par Madame COLOMBET, Responsable pôle Hébergement et habitat social